



**FORMAGUARD**  
FORMER ET VALORISER L'HUMAIN

# FORMATION - HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE - ÉLECTRICIEN BASSE TENSION

(B1v-B2v-BR-BC-BE-Essais)



Une formation en habilitation électrique est une obligation réglementaire conformément au code du travail et à la norme NFC 18-510.

L'employeur se doit de préserver l'intégrité physique et morale de ses employés, de ce fait, l'habilitation électrique est impérative dès lors que les salariés sont amenés à être au contact ou à proximité d'installation électrique.

**Type de formation**  
Initiale

**Durée**  
21 heures (3 jours)

**Prix**  
430 €

### Objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510.

**Prise en charge par le CPF**  
Non

**Organisation**  
De 4 à 15 stagiaires

**Formateur**  
Formateur disposant d'une attestation de formateur en habilitation électrique

### Prérequis

- Différencier les grandeurs électriques, telles que, courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
- Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler),
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

### Évaluation

- Évaluation écrite et pratique

### Certification

- Délivrance d'une attestation portant mention avis favorable